

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DROIT, ETHIQUE et SCIENCE
ASSOCIATION FRANCAISE de DROIT CONSTITUTIONNEL
CENTRE de DROIT de la SANTE (Aix-Marseille III)
CENTRE de RECHERCHE en DROIT CONSTITUTIONNEL (PARIS I)**

LA CONSTITUTION FACE AU DEFI DE LA BIOETHIQUE

Paris –Palais du Luxembourg- Jeudi 3 avril 2008

Salle Monerville

En proposant de modifier le Préambule de la Constitution pour répondre au défi de la bioéthique, le Président de la République reconnaît la place importante acquise par ces préoccupations pour la sauvegarde et le développement des droits de l'homme.

Afin de fournir des éléments de réflexion à ce débat, l'Association internationale droit, éthique et science et ses partenaires ont souhaité inviter la communauté juridique à confronter ses expériences et son savoir avec ceux des décideurs politiques. Cette interrogation portera sur la place de la bioéthique dans notre droit fondamental et sur l'interaction de ce droit avec le droit européen et international des droits de l'homme.

MATINEE

Présidence : Mme Marie-Thérèse Hermange, sénatrice, membre du CCNE

9h Ouverture par les organisateurs

**9h10 La bioéthique et les droits fondamentaux constitutionnels :enjeux et perspectives
Prof Bertrand Mathieu, Paris I**

9h30 La Constitution, instrument de régulation du droit et de la bioéthique ?

Mme Guylène Nicolas, Maître de conférences, CDSA, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3

Mtre Jean-Philippe Feldman, Université de Bretagne sud

10h10 discussion 10h40 pause

11h Quels droits inscrire dans la Constitution ? Recours aux principes ou mise en place d'interdits ? Droits subjectifs ou droits objectifs ?

Mme Marie-Angèle Hermitte, directeur de recherches, CNRS*

Prof Joseph Pini, GERJC, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3

11h40 discussion 12h30 Déjeuner

APRES-MIDI

Présidence : M Robert Badinter*, sénateur, ancien président du Conseil constitutionnel

14h00 L'articulation entre le droit français et le droit international

M Christian Byk, magistrat, Secr.gl, assoc.internationale droit, éthique et science

Prof Jean-Pierre Duprat, Université Montesquieu Bordeaux IV

14h40 discussion pause

15h 15 Table-ronde avec les intervenants et :

Prof Xavier Bioy, Faculté de droit, Université de Toulouse

M Jean-Paul Costa*, Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Prof Pierre-Louis Fagniez*, ancien député

Prof Claude Huriet, sénateur honoraire, membre du Comité international de bioéthique

16h30 synthèse par le Prof Antoine Leca, directeur, CDSA, université Paul Cézanne

***sous réserve de confirmation**

inscriptions : INDISPENSABLE POUR POUVOIR ACCEDER AU SENAT (15 ter rue de Vaugirard 75006 Paris, métro Odéon). IL CONVIENDRA, PAR AILLEURS, d'ÊTRE MUNI d'UNE PIECE d'IDENTITÉ.

christian.byk@aliceadsl.fr et copie à perrine.cainne@gmail.com

téléphone 0142631320

droits : 60 euros/personne ; gratuit pour les étudiants

(Chèque à rédiger au nom du « groupe de Milazzo » à adresser à C.Byk, 19 rue Carpeaux, 75018 Paris France)